



Professionnels du secteur médico-social et social Public - Privé

**Le 8 avril faites entendre votre voix
Nous sommes tous les oubliés du Ségur !**



Les professionnels dénoncent depuis de nombreuses années la dégradation de leurs conditions de travail et l'impact de cette situation sur la qualité des accompagnements des mineurs et de leurs familles.

Dans tous les services de la protection de l'enfance, la situation est la même mais, depuis un an, les professionnels sont restés présents pour répondre aux besoins de la population.

En première ligne et pourtant méprisés par leurs employeurs qui n'entendent pas leur colère légitime ! Ces professionnels à qui, sans cesse, on demande de travailler plus, sans moyen supplémentaire et au détriment de la qualité de l'accompagnement !

Partout, nous constatons des baisses d'effectifs, l'absence de moyens adaptés pour répondre aux besoins (avec des réductions d'aides financières, des réductions de places disponibles) et des délais de prises en charge qui s'allongent et qui sont en deçà des besoins de la population ! Pire, avec la politique d'austérité qui est menée, les services sont mis en concurrence entre eux.

Aux revendications des professionnels, la réponse des employeurs est toujours la même. Merci pour le travail remarquable que vous menez et votre engagement au quotidien mais,... N'attendez rien de plus !

Alors que, rappelons-le, les professionnels ne sont pas les seuls à dresser ce constat. La Cour des comptes pointe elle aussi, les dysfonctionnements majeurs dans le champ de la protection et de la justice des enfants, confirmant ainsi les professionnels qui dénoncent les conséquences néfastes de ces choix politiques désastreux. La « plateforme », récemment installée sur le département 76, en est une preuve marquante des réponses inadaptées aux besoins des familles car elle ne porte qu'une gestion comptable des placements : une place = un accueil !

C'est pourquoi, il est temps de dire STOP, de ne plus accepter de faire toujours plus avec moins.

COLLECTIVEMENT, EXIGEONS :

- 🔊 **Un accès universel aux droits fondamentaux** pour le public accueilli.
- 🔊 **Des moyens matériels et humains, suffisants** pour mener à bien les missions de service public, avec équité, sur le territoire pour répondre aux besoins des enfants et familles accompagnés : places en structure collective, en famille d'accueil, en accompagnement en milieu ouvert, ...
- 🔊 **La priorité des réponses éducatives sur les mesures répressives.**
- 🔊 **Une réelle prévention à la hauteur des enjeux.**
- 🔊 **Le renforcement des partenariats** prévention, protection, justice pour une prise en charge à tous les niveaux.
- 🔊 **Une revalorisation immédiate des salaires** par une augmentation de 10% du traitement dans le secteur public et 20% sur certaines conventions collectives.
- 🔊 **L'obtention immédiate de 10% de postes supplémentaires** pour répondre aux besoins de toutes les situations.
- 🔊 **Une réduction du temps de travail de 10%** permettant de lier qualité de vie professionnelles et qualité de vie familiale et des embauches en compensation.
- 🔊 **La fin de la marchandisation du travail social** au profit d'un grand service public de l'action sociale et médico-sociale.
- 🔊 **La disparition de la plateforme 76** afin de prendre en compte réellement le parcours de l'enfant plutôt que de remplir des lits.

ENSEMBLE, Rendez-vous le 8 avril 2021, de 12h à 14h, devant le Conseil Départemental de la Seine-Maritime, Côté Seine, à ROUEN
Rendez-vous le 8 avril 2021, à 10h30, devant la sous-préfecture du HAVRE